

AR Prefecture
082_216200947_20221026_102022_93-DE
Reçu le 28/10/2022

Convention de mise à disposition de locaux aux associations



Mairie de Lauzerte
5 rue de la mairie
82110 Lauzerte

05 63 94 65 14

« Espace Points de Vue », 6, rue de la Barbacane / Association Isidore et Achille Cube

conclue dans le cadre d'un prêt gratuit de locaux (article 1875 et s. du code civil)

entre l'association emprunteuse dénommée : **Isidore et Achille Cube**

déclarée à la préfecture de : **Montauban**

sous le numéro : **908 859 887 00014**

dont le siège social est à : **8 rue des tanneurs, 82110 Lauzerte**

dont l'objet est de promouvoir et valoriser la production de spectacles de masques et marionnettes.

représentée par son représentant légal : **Me Myriam Dogbé**

en qualité de : **directrice artistique**

d'une part

et :

le propriétaire du local, prêteur, dénommé : la commune de LAUZERTE, représentée par son Maire François LE MOING, dûment autorisé par la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020.

- coordonnées téléphoniques : 05.63.94.65.14

d'autre part

Il est convenu ce qui suit :

M. le Maire consent à prêter à titre gratuit le local situé au 6 rue de la Barbacane, bâtiment cadastré AB621

à l'association **Isidore et Achille Cube**

représentée par son président **Me Myriam Dogbé**

TITRE I : DESCRIPTION DU LOCAL ET DE L'ACTIVITE CONCERNEE

Article 1 : Objet de la convention

La commune décide de soutenir l'association **Isidore et Achille Cube** dans la poursuite de ses objectifs, en mettant gratuitement à sa disposition les locaux ci-après désignés, qui lui appartiennent. La présente convention vaut autorisation d'occupation du domaine privé de la commune. Elle est faite à titre précaire et révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

Article 2 : Description du local :

Volume : 285 m² sur le rez-de-chaussée.

Nom : Espace Points de Vue, (ancien Centre Jeanne d'Arc) 6 rue de la Barbacane, bâtiment cadastré AB621.

Description des pièces mises à disposition : Des salles d'exposition, une cuisine équipée, un bureau et des toilettes. L'accès aux salles se fait par un portail donnant sur une cour intérieure.

L'accueil du public et public est géré par l'association Art Points de Vue.

Paraphe Association

Paraphe Maire

Des dispositifs d'alerte et incendie sont présents dans le lieu d'exposition conformément à la législation en vigueur relative aux bâtiments classés Établissements Recevant du Public (ERP) - Catégorie 5 – Type W et sont entretenus par le prêteur.

L'association prendra les locaux dans l'état où ils se trouveront lors de son entrée en jouissance. Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise des clés par l'association et sera annexé à la présente convention. Il appartient à l'association, en tant qu'utilisateur, de signaler immédiatement à la commune, et avant l'utilisation, toutes les anomalies ou dégradations constatées et, le cas échéant, celles qui seraient survenues durant le temps de son utilisation.

Article 3 : Description de l'activité :

Conformément à ses statuts, **Isidore et Achille Cube**, préparera l'un de ses nouveaux spectacles avec la création de masques et de marionnettes.

TITRE II : LA DUREE ET LA RECONDUCTION

Article 4 : la durée de l'usage :

Le prêteur s'engage à prêter le local concerné par la présente convention du :

inclus.

Article 5 : La reconduction de la convention :

La convention est établie pour les dates indiquées à l'article 4. Chaque partie aura la faculté de dénoncer cette convention par lettre recommandée en observant un préavis égal à 1 mois.

TITRE III : LES DROITS ET OBLIGATIONS DE L'EMPRUNTEUR

Article 6 : Les droits de l'emprunteur :

- L'emprunteur peut user du local à titre gratuit conformément à l'article 2 de la présente convention, et ce conformément à la réservation préalable faite par **Isidore et Achille Cube**.
- L'emprunteur peut user du local pendant la durée fixée par la convention.

Article 7 : Les obligations de l'emprunteur :

- Il s'engage à restituer le nombre de clés remises par la mairie et indique les lieux où artistes et bénévoles peuvent les retirer pour accéder au lieu.
- Il est tenu de veiller, en bon père de famille, à la garde et à la conservation du local prêté.
- Il s'engage à faire respecter les principes fondamentaux de la laïcité dans les bâtiments publics.
- Il s'engage à prévenir le prêteur de tout accident ou incident survenu aux locaux durant son utilisation.
- Il est tenu d'effectuer l'entretien courant du local prêté.
- Il ne peut utiliser le local qu'à l'usage déterminé par la convention.
- Il s'engage à ne pas modifier l'aménagement intérieur, ne faire aucun percement de mur, cloison ou plancher, Tous travaux (de quelque nature que ce soit) envisagés par l'association devront faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite auprès de la Mairie. En cas d'autorisation, les travaux devront être exécutés sous la responsabilité de l'association et la surveillance de la collectivité. Tous travaux, embellissements, améliorations, agrandissements et installations quelconques faits par l'association deviendront, lors de son départ des lieux, la propriété de la collectivité locale, sans indemnité de sa part.
- Il s'engage à restituer le matériel et les équipements en parfait état de marche et de propreté (une liste de ce matériel et des équipements se trouvera en annexe).
- L'emprunteur déclare avoir souscrit un contrat d'assurance afin d'assurer le local en tant que locataire (en particulier contre les risques d'incendie, d'explosion, de vol, de foudre,

Paraphe Association

Paraphe Maire

de bris de glace et de dégâts des eaux, et contre tous les risques locatifs et les recours des voisins et des tiers résultant de son activité ou de sa qualité). L'association fournira une attestation de son assureur certifiant que sa responsabilité civile est couverte pour l'activité qu'elle organise dans le local.

- L'emprunteur sera personnellement responsable vis-à-vis de la commune et des tiers, des conséquences dommageables résultant des infractions aux clauses et conditions de la présente convention, de son fait ou de celui de ses membres ou de ses préposés.
- L'emprunteur répondra des dégradations causées aux locaux mis à disposition pendant le temps qu'elle en aura la jouissance et commises tant par elle-même que par ses membres, préposés, et toute personne effectuant des travaux pour son compte.

TITRE IV : LES DROITS ET OBLIGATIONS DU PRETEUR

Article 8 : Les droits du prêteur :

- Le prêteur retrouve la pleine propriété de son bien mis à disposition à l'échéance du terme prévu à l'article 3 de la présente convention, ainsi que par la dissolution de l'association pour quelque cause que ce soit.
- Le prêteur peut demander, en cours d'exécution, la restitution du local mis à disposition s'il en a besoin pour un motif impérieux et imprévu. La révocation de la présente convention ne donnera lieu à aucune indemnisation.
- Le prêteur dispose d'un droit de visite du local prêté tous les 6 mois afin de vérifier que l'activité organisée est en conformité avec l'article 3 de la présente convention.

Article 9 : Les obligations du prêteur :

- Le prêteur s'engage à mettre à disposition le local désigné par l'article 2 à titre gratuit pour la durée fixée à l'article 4. Les dépenses d'eau et d'électricité sont à la charge du prêteur dans la mesure d'une consommation raisonnable.
- Le prêteur s'engage à confier les lieux propres, avec un inventaire et un état des lieux établis avec les occupants précédents.
- Le prêteur est tenu d'avertir l'emprunteur de tout défaut des lieux ou de travaux à venir, dont il a connaissance, pouvant entraîner la non-jouissance des lieux tels que décrits à l'article 2 de la présente convention. Le prêteur est tenu d'assurer les locaux en tant que propriétaire.

Fait à Lauzerte, le

Le Maire,



François LE MOING

Pour l'association Isidore et Achille Cube

La Présidente Myriam Dogbé

Date

	ENTRÉE	SORTIE	ENTRÉE	SORTIE
Cuisine				
1 table rectangulaire	1		2 casseroles	2
6 chaises	6		1 faitout + couvercle	1
2 frigos	2		2 poêles 32/34	2
1 micro-ondes	1		1 saladier Pyrex 200	1
12 assiettes plates	12		Saladier Pyrex 260	1
Assiettes creuses	10		Plat gratin ovale	2
12 assiettes dessert	12		1 râpe multiple	1
7 verres nectar	7		1 godet à couverts	1
12 verres ballon	12		1 égouttoir vaisselle	1
11 fourchettes	11		Tire-bouchon	1
11 cuillères à dessert	11		Ouvre-boîte	1
12 grandes cuillères	12		1 planche à découper	1
12 couteaux	12		1 cloche micro-ondes	1
7 couteaux viande	7			
1 épluche-légumes	1			
1 louche	1		Salles expo et autres salles	
1 paire couverts salade	1		Vitrines + socles (9 en tout) 6 (à l'embarcadère)	3 (EPV)
1 couteau cuisine	1		Comptoir d'accueil en bois	1
6 tasses	6		Grande table plastique	2
6 sous-tasses	6		Bureau	1
4 tasses	4		Aspirateur	1
5 bols	5		Armoire	1
			Buffet	1
			Plan	1
			Ventilateur	1
			piano	1
			Socles bancs mairie	13

Le Maire



François LE MOING

Pour l'association
Isidore et Achille CubeLa Présidente, Myriam
DOGBE

En annexe de la convention de mise à disposition de l'espace Points de Vue pour l'association Isidore et Achille Cube

du 8 novembre au 16 novembre 2022

Mairie de Lauzerte
 5 rue de la mairie
 82110 Lauzerte
 Tél. 05 63 94 65 14



Date d'entrée : //

Date de sortie : / /

Bâtiment du domaine privé appartenant à la commune.

Surface : 285 m² Nombre de pièces : 8

Adresse : 6 rue de la Barbacane, 82110 Lauzerte

Le Propriétaire

Mairie de Lauzerte représentée par
 M François Le Moing Maire de Lauzerte Adresse

L'Association utilisatrice

: 5 rue de la Mairie, 82110 Lauzerte.

Association Isidore et Achille Cube
 Adresse : 8 rue des tanneurs, 82110 Lauzerte
 Représentée par son président : Myriam Dogbé

Nombre de clés remises :

Relevé de compteur	Numéro de compteur
HP : <u>_19</u> kwh_HC : <u>7</u> kwh_____	N° :042076434215_

Relevé de compteur	
Eau chaude : Compteur ext : <u>987875</u> m ³	Eau froide : _____ m 3

ENTRÉE ET COULOIR

ÉQUIPEMENT	ETAT				COMMENTAIRES	
	Très bon état	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)			x		Porte repeinte sur peinture ancienne	
Sol		x			Sol entrée et couloir il y a des rayures. Sol vers le bureau bon état	
Mur(s)		x			Fissures et peinture écaillée par endroit	
Plafond		x			Fissure au niveau du couloir. Manque peinture au niveau du tuyau d'évacuation	
Fenêtre(s)	x				Fenêtre vitrail servant de séparation avec le bureau très bon état	
Interrupteurs, éclairage et prises		x			5 plafonniers ronds, 1 spot, 1 alarme intrusion, 4 prises, 3 interrupteurs, 1 bloc sortie,	
Chauffage						
Rangement/placard			x		1 rangement intégré dans le mur sert à camoufler le compteur électrique	
Autres commentaires : à l'entrée un tapis de sol servant de paillason est posé sur de l'OSB. Celui-ci se gonfle avec l'humidité ce qui occasionne des difficultés pour ouvrir la porte.						

AR Prefecture

082-21026-D2022_93-DE
 Reçu le 28/10/2022

SALLE expo 1

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)			x		Porte d'accès donnant sur un petit couloir et sur la cuisine	
Sol			x		Plancher ancien et non vitrifié avec des tous par endroit	
Mur(s)		x			Fissures, Traces d'humidité et peinture écaillée par endroit	
Plafond		x			Peinture écaillée et fissures par endroit	
Fenêtre(s)			x		Peinture écaillée	
Interrupteurs et prises		x			4 prises, 9 spots, 3 interrupteurs	
Rangement(s)			x		Intégrés dans le mur de la cheminée	
Autres commentaires :						

SALLE expo 1 bis

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TB	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)					Aucune	
Sol			x		En béton fissuré et peinture de sol en mauvais état	
Mur(s)		x	x		Murs en pierre bon état, les autres murs ont des traces d'humidité, de salpêtre et la peinture est écaillée par endroit.	
Plafond		x			En lambris blanc avec quelques traces d'humidité	
Fenêtre(s)		x			Baie vitrée en hauteur fixe	
Interrupteurs et prises		x			5 prises et 12 spots	
Chauffage						
Autres commentaires :						

ÉQUIPEMENT	ETAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)				x	Porte donnant sur le jardin mauvais état	
Sol			x		Tomettes anciennes avec des taches des traces et quelques trous	
Mur(s)			x	x	Traces d'humidité, fissures, trous, peinture écaillée, carrelage mural cassé et très abimé.	
Plafond		x			Fissures et peinture écaillée par endroit	
Fenêtre(s)				x	Mauvais état	
Interrupteurs et prises		x			1 néon, 8 prises, 1 prise téléphone, 2 Interrupteurs, 1 plafonnier au-dessus de l'évier	
Affiche(s)			x		Rangement dans le mur et étagères en bois	
Évier(s)		x			2 bacs meuble sous évier état moyen les tiroirs coulissent avec difficulté	
Siphon évacuation			x		A tendance à se boucher problème d'évacuation	
Ventilation / Hotte		x			Fonctionne Trace d'humidité sur le contour 1 ampoule défectueuse	
Plan de travail		x				
Plaque(s) de cuisson		x			4 feux gaz - Fonctionnement correct et tuyau de gaz date d'utilisation ok 2023	
					1 radiateur mobile	
Autres commentaires : un couloir permet d'accéder à la cuisine et aux salles d'exposition il y a deux placards dans ce couloir fermés par des portes en bois peinte d'un état moyen. Les placards sont en mauvais état.						

SALLE expo 2

ÉQUIPEMENT	ETAT				COMMENTAIRES	
	T B	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)					Aucune	
Sol		x			Rayures sur le plancher	
Mur(s)		x			Fissures et peinture écaillée par endroit	
Plafond		x			Fissures	
Fenêtre(s)			x		Fenêtres vétustes certaines s'ouvrent et se ferment avec difficulté peinture écaillée	
Interrupteurs et prises		x			9 spots, 2 prises et 1 inter	
Autres commentaires :						

AR Prefecture

082-218200947-20221026-D2022_93-DE
Reçu **SALLE expo 3**

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)					Aucune	
Sol		x			Traces d'absence de vitrification sur le plancher et rayures	
Mur(s)		x			Fissures et peinture écaillée par endroit traces d'humidité	
Plafond		x			Fissures par endroit	
Fenêtre(s)			x		Fenêtres vétustes certaines s'ouvrent et se ferment avec difficulté peinture écaillée	
Interrupteurs et prises		x			3 prises, 19 spots, 1 inter	
Chauffage						
Autres commentaires :						

SALLE expo 4

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TUB	Bien	Moyen	Mauvais	ENTRANT	SORTANT
Porte(s)		x				
Sol		x			Quelques rayures	
Mur(s)		x			Fissures par endroit et traces d'humidité	
Plafond		x			Des fissures par endroit	
Fenêtre(s)			x		Fenêtres vétustes certaines s'ouvrent et se ferment avec difficulté peinture écaillée	
Interrupteurs et prises		x			3 prises, 1 interrupteur et 13 spots	
Chauffage						
Rangement(s)				x	1 placard avec fenêtre - camouflé derrière une porte vitrée	
Autres commentaires :						

AR Prefecture

082-218200947-20221026-D2022_93-DE
Reçu **BUREAU** /2022

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)					1 porte d'accès au bureau, 1 porte pour le placard et 1 porte d'accès à la pièce rangement	
Sol	x				Quelques rayures	
Mur(s)	x		x		Mur côté fenêtre état moyen trous dans les murs, fissures et peinture écaillée. Le mur de séparation avec l'entrée est en très bon état	
Plafond	x				Peinture écaillée au niveau de la fenêtre	
Fenêtre(s)				x	Peinture écaillée, Infiltration, mauvaise fermeture	
Interrupteurs et prises					1 Interrupteur, 7 prises, 1 prise téléphone, 2 plafonniers ronds	
Chauffage						
Rangement(s)					Placard en mauvais état grosse fissure dans la maçonnerie donnant sur l'extérieur. Invasion de fourmis	
Autres commentaires :						

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)			x			
Sol		x			Carrelage ancien	
Mur(s)		x				
Plafond		x			Fissures par endroit	
Fenêtre(s)			x		1 fenêtre peinture écaillée en extérieur	
Interrupteurs et prises		x			1 prise et 1 inter	
Éclairage / Chauffage		x			Double néon en plafonnier	
Autres commentaires :						

WC DE LA RÉSERVE

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)		x			Porte des toilettes bon état	
Mur(s)	x				Fissures par endroit et taches de coulure sur le mur extérieur	
Plafond		x			Légères fissures	
Sol		x			Carrelage ancien en bon état	
Lave-mains		x			Au-dessus des toilettes	
Toilette	x				Mécanisme de la chasse d'eau fonctionne	
Cuvette	x					
Tuyauterie	x					
Interrupteurs et prises	x				1 plafonnier et 1 interrupteur	
Autres commentaires : Les wc sont accessibles par la réserve de rangement						

ÉTAT

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)		X				
Mur(s)		X			Fissures par endroit et taches de coulure sur le mur extérieur	
Plafond	X					
Sol		X			Tommettes	
Lave-mains		X			Traces de calcaires	
Toilette		X			Mécanisme de la chasse d'eau fonctionne	
Cuvette	X					
Tuyauterie		X				
Interrupteurs et prises		X			1 plafonnier et 1 interrupteur	
Autres commentaires : 20 chaises plastiques à l'intérieur						

AUTRES PIÈCES : couloirs accès cuisine 2 placards

ÉQUIPEMENT	ÉTAT				COMMENTAIRES	
	TU	Bien	Moyen	Mauvais	Entrant	Sortant
Porte(s)				X	Boiserie abimée par les termites	
Mur(s)				X	État brut	
Plafond				X		
Sol		X			Béton et terre battue	
Interrupteurs et prises		X			1 inter et 1 plafonnier	
Autres commentaires :						

Une cour intérieure avec rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et des escaliers en pierre. Un préau abritant les toilettes.

La rampe a besoin d'un nettoyage au karcher.

Le grand portail de l'entrée en bois est abimé et en mauvais état sur la partie basse.

SIGNATURE DES PARTIES :

Fait à : _____

LE PROPRIÉTAIRE

:

« certifié exact »

François LE MOING

Maire de Lauzerte

signature :



L'ASSOCIATION UTILISATRICE

« certifié exact »

Pour l'association Isidore et Achille Cube
Myriam Dogbé présidente de l'association

signature :